



**BILAN DE MANDATURE 2016 – 2021**

## Moyens financiers

Le budget de fonctionnement de la CCI des Vosges a peu évolué entre le début et la fin de la mandature, puisqu'il est passé de 6 816 K€ en 2017 à 6 681 K€ en 2020 (baisse de 2% sur la période). Pour autant, l'évolution a été plus importante qu'il n'y paraît, avec une forte baisse sur la période 2017-2019, le budget passant de 6 816 à 6 130 K€, soit une chute de 10%.

Concernant la répartition du budget, il est à noter que la part des ressources publiques baisse de 3,7 points sur la période 2017 – 2020 (de 22,7% à 19%). Les autres postes (produits financiers, taxe additionnelle, recettes d'exploitation, divers et exceptionnels) compensent cette baisse en augmentant tous légèrement.

## Les entreprises vosgiennes

	31/12/2016	31/12/2020	Evolution
<b>Entreprises, dont :</b>	<b>15999</b>	<b>19597</b>	<b>22,50%</b>
<b>Commerces</b>	<b>5537</b>	<b>6317</b>	<b>14%</b>
<b>Entreprises de service</b>	<b>6271</b>	<b>7800</b>	<b>24,40%</b>
<b>Entreprises industrielles</b>	<b>4191</b>	<b>5480</b>	<b>30,76%</b>
<b>Salariés, dont :</b>	<b>69332</b>	<b>75321</b>	<b>8,64%</b>
<b>Commerces</b>	<b>17556</b>	<b>18373</b>	<b>4,65%</b>
<b>Entreprises de services</b>	<b>19552</b>	<b>24368</b>	<b>24,63%</b>
<b>Entreprises industrielles</b>	<b>32224</b>	<b>32580</b>	<b>1,10%</b>

Si tous les indicateurs sont à la hausse entre fin 2016 et fin 2020, les hausses les plus notables concernent les entreprises industrielles et les entreprises de services. Pour ces dernières, ces chiffres en nette hausse sont à pondérer, puisque les autoentrepreneurs ont été pris en compte dans les calculs, au cours de la période concernée.

## Création / transmission / reprise d'entreprise

De l'idée à la concrétisation du projet et jusqu'aux trois ans de la jeune entreprise, la CCI des Vosges accompagne les créateurs, repreneurs et jeunes dirigeants. À chaque étape ante et post création/reprise, elle met à la disposition des entrepreneurs toutes les ressources nécessaires au développement de leurs compétences pour qu'ils atteignent leurs objectifs. La CCI des Vosges accueille tous les entrepreneurs et leur propose un accompagnement personnalisé.

Tout au long de la période 2017 - 2020, ce sont :

- **2181 porteurs de projets et jeunes dirigeants** accueillis à la CCI des Vosges
- **1482** porteurs de projet qui ont assisté aux **87 séances « Info créateur »**. Animées par des professionnels, ces séances d'information collectives sont organisées à Épinal, à Saint-Dié-des-Vosges, dans les agences de Pôle Emploi et en webinaire.
- **877 créateurs / repreneurs** accompagnés individuellement
- **86 jeunes entreprises** accompagnées au démarrage et au développement
- **136 porteurs de projet** qui ont participé aux **17 sessions** du stage « 5 jours pour entreprendre ».

Le partenariat conclu en 2019 entre la CCI des Vosges et le Peel (Pôle entrepreneuriat étudiant de l'Université de Lorraine) a par ailleurs permis d'accompagner **32 étudiants entrepreneurs** en 2019 et 2020.

Des initiatives ont été menées dans le cadre de l'appel à projets « Entrepreneuriat féminin Grand Est », depuis 2019. Le réseau « **Elles entrepreneurent** » a rassemblé **552 participantes** à l'occasion d'une **quinzaine d'événements** sur le thème de l'entrepreneuriat, en 2019 et 2020.

En 2020, la CCI des Vosges a obtenu le label « Be EST Entreprendre » pour son expertise dans les domaines du conseil ante et post création, lui permettant ainsi de bénéficier du paiement par « **Chèques CREA** » de ses accompagnements au profit des jeunes et des demandeurs d'emploi.

La CCI des Vosges organise tous les ans en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le **Salon GO** de la création-reprise d'entreprise.

Le salon s'est tenu tous les ans en présentiel à Epinal et à Saint-Dié-des-Vosges, sauf l'édition 2020, qui s'est déroulée sous la forme d'un salon virtuel.



Ce salon permet aux futurs créateurs/repreneurs de rencontrer en un même lieu tous les partenaires de la création/reprise d'entreprise. Des professionnels répondent à leurs questions relatives à l'élaboration du projet, aux aides à la création, aux obligations fiscales, à la protection sociale, etc.

Bilan des éditions 2017, 2018, 2019 et 2020 : **957 porteurs de projets** accueillis au total.

Le **Pacte Transmission est lancé depuis septembre 2019**. Initié par le Conseil Régional Grand Est, il prend la forme d'une convention entre la Région Grand Est, la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Est et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est.

L'ambition de ce pacte est d'apporter aux cédants un programme structuré d'actions et d'événements, avec la volonté affirmée de DÉTECTER, IDENTIFIER, SENSIBILISER, ACCOMPAGNER les cédants potentiels, en amont de l'acte de cession et jusqu'à sa finalisation.

Entre début 2017 et fin 2020, **3 455 cédants** ont été contactés et sensibilisés à la transmission. **267 cédants** ont bénéficié de diagnostics et d'accompagnements individualisés et plus de **100 repreneurs** qualifiés ont pu être mis en relation avec des entreprises compatibles avec leurs attentes.

## Centre de formalités des entreprises

Le CFE permet aux entreprises de souscrire en un même lieu, l'ensemble des formalités nécessaires à l'exercice de leur activité.

De début 2017 à fin 2020, à Épinal et Saint-Dié, les agents ont traité **15 148 formalités** dont **3 943 inscriptions** au Registre du commerce et des sociétés et **2 392 radiations**.

**513 cartes de commerçants ambulants** ont été délivrées ainsi que **121 cartes d'agent immobilier**, **29 récépissés** de déclaration préalable d'activité et **330 attestations de collaborateur**.

**819 dossiers ACCRE** ont également été traités en 2017 et 2018.

Le CFE est également bureau d'enregistrement ChamberSign et a ainsi traité en 2020, **90 demandes de certificats de signature électronique**. **261 certificats** étaient actifs à fin 2020.

## Commerce

### Fonds d'appui aux Unions de Commerçants

A l'occasion des 5 remises de prix aux UC organisées en fin d'année de 2016 à 2020, **41 associations de commerçants vosgiennes** ont été récompensées, pour leur capacité de fédération et pour la qualité de leur programme annuel d'animations, pour un total de **40 000€**.

### Études de flux commerciaux

La CCI des Vosges anime l'observatoire vosgien du commerce et de la consommation, fruit de la coopération entre les CCI du Grand Est et le cabinet AID. L'objectif de cet outil est de mesurer finement la consommation des ménages et de définir, notamment, une zone de chalandise ainsi que de mesurer la performance d'un pôle commercial.

Depuis 2015, **une trentaine d'études** à la carte ont été réalisées dans les Vosges, principalement pour le compte de collectivités. L'observatoire a été mis à jour au dernier trimestre 2019, les données vosgiennes ayant été entièrement actualisées. Cela permet à la CCI des Vosges d'accompagner les acteurs publics dans leur projet de territoire et les entreprises dans leur stratégie d'implantation et de développement. En 2020, des conventions ont été signées avec plusieurs collectivités pour la réalisation de nouvelles études au cours de l'année 2021.

## Alerte commerce



Mis en place en fin d'année 2015, le dispositif d'alerte enregistre fin 2020, **371 inscriptions**. Créé pour contribuer à la sécurité des commerces en informant, en temps réel, d'un risque de fait délictuel sur leur territoire, le dispositif *Alerte Commerce* associe également la Préfecture et les forces de l'ordre du département.

### Manager de centre-ville

La ville d'Épinal en partenariat avec la CCI des Vosges, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'association des commerçants d'Épinal et l'Office du tourisme d'Épinal, se sont unis en 2016 pour créer la mission *Manager de centre-ville*.

Le commerce de proximité est un élément indispensable à la vie de la commune et le Manager de centre-ville s'est attaché, tout au long de sa mission achevée fin 2018, à promouvoir et animer le réseau des partenaires.

À la fois gestionnaire, développeur, fédérateur et interlocuteur unique, il a travaillé à améliorer l'offre commerciale et artisanale. Diagnostics, formations spécifiques, études commerciales ont notamment été proposés par la CCI.

Les principales missions réalisées :

- le suivi de la vacance commerciale via un fichier dédié
- l'analyse de l'offre des enseignes existantes et mise en avant des besoins en commerces manquants
- Rencontre avec les porteurs de projet pour une orientation vers le centre-ville
- Proposition d'un projet de théâtralisation des cellules vacantes
- Participation au projet de halte-garderie
- Mise en place d'un outil d'auto-évaluation sur les basiques de la vente en magasin (« je teste mon point de vente »).
- Accompagnement de l'association des commerçants du marché couvert d'Épinal et aide à la création de l'association des commerçants de la galerie St Nicolas (aide aux projets et aide aux financements via les fonds VIVARTE).
- Création du 1<sup>er</sup> trophée des « Larmes du Rire » avec les commerçants du centre-ville.
- Mise en place d'ateliers numériques spécifiques pour les commerçants.
- Présentation et mise à disposition des commerçants de la plateforme « Achat Vosges », leur permettant de se lancer dans le e-commerce.



## Programme d'accompagnement des buralistes vosgiens

La CCI des Vosges et la Chambre Syndicale des Buralistes du Département des Vosges ont signé en 2019 une convention en faveur des **173 buralistes** vosgiens. Ce partenariat est la déclinaison locale d'une convention cadre nationale signée entre CCI France et la Confédération Nationale des Buralistes de France et inscrite dans un grand plan de transformation financé par l'Etat.



Ce plan propose à tous les buralistes intéressés de passer du métier de buraliste traditionnel à celui de commerce de proximité multiproduits et services. Pour ce faire, une première étape est obligatoire, celle de la réalisation d'un audit. Il comprend le diagnostic du point de vente, l'étude de la zone de chalandise, et l'élaboration d'une feuille de route.

La Chambre Syndicale des Buralistes Vosgiens a confié à la CCI des Vosges la réalisation de ces audits. Leur coût d'un montant de 1300€ HT est pris en charge à 100% si le projet de transformation se réalise, à 50% dans le cas contraire.

En 2019 et 2020, **une vingtaine d'audits** ont été réalisés.

## Redynamisation du commerce sur le territoire de Rambervillers

Dans le cadre d'une convention signée début 2019 et reconduite en 2020, la CCI des Vosges et la 2C2R (Communauté de Communes de la Région de Rambervillers) se sont associées en faveur du développement économique du territoire, et en particulier de la redynamisation de son commerce.





Sur cette période, le travail accompli par les équipes de la CCI et de la 2C2R avec les commerçants rambuvetais a permis un véritable renouveau du commerce en centre-ville.

Ainsi, côté chiffres, en 2019 : **391 visites** dans les commerces ont été réalisées, **3 ateliers « numériques »** ont été organisés sur les thèmes « vendre avec les réseaux sociaux », « la visibilité numérique » et « e-commerce, vendre en ligne »,

**8 commerçants** ont été accompagnés dans la cession de leur entreprise, **2 commerçants** ont été aidés dans la réalisation d'un diagnostic accessibilité. **1 première boutique** éphémère a été testée dans la principale rue commerçante de la ville.

Côté animation, l'action conjointe de la CCI et de la 2C2R a permis de redynamiser l'Union de commerçants qui s'est engagée dans l'organisation de **nouvelles animations** : « Les commerçants fêtent le Comice » fin août 2019, « Soutenez votre super-héros » autour du téléthon 2019 et le « Noël des commerçants », animation commerciale qui a eu lieu du 20 au 22 décembre 2019.

## **Economie de proximité**

La CCI est également pilote du nouveau dispositif « **Offre de services aux collectivités** » initié par la Préfecture des Vosges. Il s'agit d'un service commun des organismes consulaires opérant une prestation de services pour le compte des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en appui à l'économie de proximité.

4 EPCI ont adhéré en 2020 et ont été accompagnés dans diverses actions, telles que l'accompagnement des Maires pour créer un commerce de proximité dans leur commune ou encore l'accompagnement numérique collectif et individuel des commerçants. Ces 4 EPCI sont : la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers (2C2R), la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges (CCB2V), la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) et la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV).



## Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement

Pour l'entreprise, s'engager dans le développement durable est l'occasion de réduire ses charges et d'améliorer sa productivité. La CCI multiplie les actions en faveur des entreprises qui souhaitent se lancer dans une démarche écoresponsable. Pour cela, elle s'appuie sur les prestations régionales.

### Diagnostics

En 2017 et 2018, les conseillers de la CCI des Vosges ont réalisé **75 diagnostics accessibilité**, dans le cadre de la mise aux normes des bâtiments recevant du public. Ils ont également participé à **32 commissions accessibilité** à la Préfecture des Vosges pour défendre les dossiers des entreprises.

D'autres diagnostics ont également été réalisés depuis 2017 : **19 Imprim'vert et 33 diagnostics environnement** (prenant en compte le volet ICPE - Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

## Fichiers qualifiés des entreprises vosgiennes

Le fichier consulaire des entreprises est un outil indispensable qui permet aux entreprises de trouver de nouveaux marchés, de nouveaux fournisseurs ou encore d'appréhender et maîtriser la concurrence. **265 fichiers** prédéfinis ou sur-mesure ont été réalisés de 2017 à 2020.

# Financement

Pour réduire les risques et aider les entreprises vosgiennes dans leur développement, la CCI des Vosges les accompagne, quelle que soit leur taille, dans leurs recherches de financements et de renforcement de leurs fonds propres.



La CCI est gestionnaire du dispositif « Vosges croissance plus » initié par la Préfecture des Vosges. Ce dispositif vise à mutualiser les fonds et la gestion des deniers privés consacrés à la revitalisation. En 2020, **17** entreprises ont été accompagnées pour obtenir des subventions notamment pour la fabrication de masques lors du 1<sup>er</sup> confinement. Cela a permis de soutenir la création de **90** emplois sur les bassins d'emplois impactés.

Avec **Coup de pouce TPE/PME**, la CCI a consacré en 2017 et 2018, **590 000€** au financement de **26** projets de développement, en complément de **7,7 M€** de prêts bancaires, ce qui a permis **10,1 M€** d'investissements et la création ou le maintien de **376** emplois.

La CCI des Vosges est également l'opérateur local du dispositif **Alizé®** Vosges, sous le contrôle de la Préfecture des Vosges. En plus de l'aide financière, **Alizé** met des compétences d'entreprises et d'organismes locaux à disposition des TPE-PME du secteur de l'industrie ou des services aux entreprises pour les accompagner dans leur projet de développement ou de reprise et favoriser la création d'emplois. Chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables sont notamment des partenaires de l'opération. Entre 2017 et 2020, **31 dossiers** ont été présentés en comités d'agrément, pour un montant accordé d'avances remboursables de **855 000€**. Elles ont permis la réalisation de **34 M€** d'investissements et la création de **147 emplois** ainsi que le maintien de **438 emplois**. **56 journées** d'accompagnement ont également été attribuées.

## Chiffres clés 2017 - 2020

**370** entreprises diagnostiquées pour évaluer leur disposition à obtenir des aides financières.

**61** entreprises accompagnées dans le montage de leurs dossiers de demandes de subventions régionales et européennes pour un résultat total de **7 M€**.

**40** dossiers ARDAN y compris en tant qu'expert-projet accompagnant le stagiaire.

**10** dossiers de convention de revitalisation.

## Fonds d'investissement I-Neo capital

*« Capitaliser sur nos atouts pour créer de la valeur et encourager l'innovation ».*

### Genèse de la constitution du Fonds d'investissement

Le Fonds d'investissement I-Neo capital (précédemment « Fonds StartUp CCI-VIE ») est un **Fonds de Venture Capital** (capital-risque) créé et impulsé par la CCI des Vosges en 2019, adossé à la structure Vosges Immobilier Entreprendre (VIE) dont la CCI des Vosges est l'actionnaire majoritaire de référence.

Ce véhicule financier permet à VIE d'investir dans des sociétés-tiers en contrepartie d'une prise de participation à leur capital social et l'accès à leur vision stratégique. Les fonds investis proviennent exclusivement de VIE.

L'objectif est d'investir dans les sociétés innovantes à fort potentiel de développement implantées dans les Vosges, en phase d'amorçage (Seed, Séries A) ainsi que dans les phases plus matures pour les sociétés souhaitant se développer sur les marchés nationaux ou à l'international.

La constitution de ce fonds d'investissement souligne la détermination de consolider les fonds propres des entreprises existantes et de renforcer l'attractivité du territoire, notamment par la création d'emplois.

### Être vecteur de l'avenir de croissance de l'entreprise

L'objectif est de générer un Fonds différent, bienveillant, en dehors de figures dogmatiques, sectorielles ou de marchés. Ce sont les dirigeants qui sont les plus à mêmes d'identifier les besoins et les opportunités. Le regard de la CCI des Vosges est transversal, ce qui permet aux entreprises innovantes avec lesquelles

elle travaille, de croître et prospérer dans un environnement de marché complexe.

Au-delà du financement, le fil rouge du Fonds I-Neo capital est une approche entrepreneur - investisseur caractérisée par un accompagnement stratégique et opérationnel des participations.

Le Fonds conseille le management de ses participations même s'il n'est pas majoritaire. Il s'oblige à prendre part, activement et systématiquement, à tous les organes de contrôle et de surveillance ce qui est gage d'un accompagnement régulier.

Les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sont des critères d'analyse qui permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des sociétés accompagnées.

Les analyses ESG s'appuient sur une cohérence entre l'image externe et l'image interne de l'entreprise.

### **Tickets et lignes de participations**

En novembre 2020, I-Neo Capital a renforcé son Fonds à travers une augmentation de **800 K€** (soit une dotation totale d'**1.8M€**).

Réalisation de deux participations (ticket moyen **142 500€**) au 4ème trimestre 2020 confirmant ainsi l'ambition d'accompagner les projets novateurs (**5 emplois** générés depuis nos interventions).

### **Un véritable acteur du capital développement**

Notre empreinte dans l'écosystème régional comme national nous permet également d'être force de propositions dans nos mises en relation afin de favoriser des synergies avec les acteurs en capacité d'amplifier la sécurisation dans les différentes étapes du développement des entreprises.

Dans notre région, nous disposons notamment d'un réseau fort de centres de recherche et d'industriels dans des domaines très variés, à même d'apporter leurs expertises ou de mener des projets collaboratifs sur divers sujets.

## Plates-formes d'initiatives locales et pépinières d'entreprises

Les deux plates-formes d'initiatives locales - Initiative Vosges Centre Ouest et Initiative Hautes-Vosges - ont accordé, de 2017 à 2020, **345** prêts d'honneur pour un montant de **2 145 000€**, **36** prêts NACRE pour un montant de **134 000€**, et **17** prêts CDC (Caisse des dépôts et Consignation) pour un montant de **63 000€**.

La Chambre de Commerce et d'Industrie accompagne également les créateurs d'entreprises au travers des pépinières d'entreprises d'Épinal-Golbey et de Saint-Dié-des-Vosges. Elle subventionne l'accompagnement de créateurs dans chaque pépinière pour un montant total entre 2017 et 2020, de **142 000 €**.

## Numérique et innovation



La CCI des Vosges œuvre activement au développement du numérique sur le territoire. Le Quai Alpha est un lieu de travail collaboratif dédié au numérique, situé à deux pas de la gare d'Épinal et ouvert à tout public : entrepreneurs, start-uppeurs, créateurs, étudiants, enseignants de toutes les Vosges et au-delà. Les porteurs de projets peuvent bénéficier de tous les outils nationaux de la FrenchTech : bourse, pass et hub de compétences, international. Au niveau local, ils bénéficient d'une offre de service pour stimuler et accélérer les talents. Ainsi, **1200 m2** sont à leur disposition sur **3 étages** : bureaux, espaces coworking, hall d'exposition, salles de réunions équipées, matériel informatique dédié (visio conférence, scan cube, casques VR...), organisation de conférences, séminaires et ateliers de découverte.

Depuis 2017, l'ensemble des **27 bureaux** disponibles sont occupés, quasi-exclusivement par des entreprises du numérique, dans des domaines aussi variés que la création de site web, l'impression 3D, la réalité virtuelle, le marketing digital, etc.

Toute l'année, le Quai Alpha propose gratuitement des dizaines d'événements (ateliers, conférences, etc.) animant l'écosystème numérique Vosgien et accueillant plusieurs centaines de participants tous les ans.

## **Le 1<sup>er</sup> hackathon organisé dans les Vosges**

« 48 heures pour réinventer le tourisme en montagne », c'est le thème retenu pour cet hackathon baptisé « ESF Innovation Challenge », organisé en janvier 2019.

Le concept : porteurs de projets, étudiants, chefs d'entreprises ou tout simplement personnes motivées et intéressées par la thématique du tourisme en montagne, se retrouvent pour vivre une expérience unique, riche et intense, propice aux échanges dans un cadre convivial et stimulant. Composées de 6 personnes maximum, les équipes travaillent leur sujet pendant 48h non-stop, en lien avec des « mentors » et doivent à l'issue, présenter leur projet devant un jury.

Cette édition 2019 qui a proposé un total de **28 000€** de prix, a rassemblé plus de **100** participants regroupés dans **20** équipes et entourés de **17** mentors.

## **Le Quai Alpha étend son champ d'action avec le Pôle e-tourisme**

Le Pôle e-tourisme a été inauguré le 5 juillet 2019. Initiative conjointe de la CCI des Vosges et de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, avec le soutien du FNADT et du Conseil départemental des Vosges, il a pour vocation de devenir un véritable incubateur de projets numériques dédiés au tourisme.

Le Pôle e-tourisme a pour vocation d'accueillir et d'accompagner tout porteur de projet numérique et d'innovation touristique, d'organiser des événements autour de la thématique (week-end start-up, apéro-pitch, after-work, ateliers, ...), et de développer de l'open innovation par la mise en place d'un « living-lab ».

## **2020 : Nouvelles missions et nouvelles ambitions**

Quai Alpha s'inscrit dans un environnement dédié à l'innovation et animé par une équipe mixte de collaborateurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges et du réseau d'incubateurs d'excellence « Quest For Change ». Aujourd'hui, il occupe plusieurs sites, dont un pôle dédié au tourisme, un autre à l'image et un troisième au bois.

C'est un outil de développement au service de l'innovation et de l'économie numérique, qui attire les startups en leur proposant un dispositif d'accompagnement structuré et compétitif.

Identifié comme bâtiment totem, Quai Alpha fait partie des lieux emblématiques de la Capitale French Tech East. Il est par ce biais lauréat de différents programmes nationaux : French Tech Central, Visa et Tremplin.

Ce cadre stimulant offre, avec l'appui de son écosystème, un terrain de jeu presque sans limite pour faire émerger des projets et faire grandir des entrepreneurs. De nombreux événements sont organisés toute l'année afin de favoriser les rencontres, les échanges et le business. L'incubation de startups et la transformation numérique des entreprises sont les deux principaux piliers de l'action menée par son équipe. Quai Alpha c'est également d'autres missions, parmi lesquelles :

- Un réseau de partenaires et des liens avec les acteurs du financement, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprises.
- Un programme de mentorat développé en s'appuyant sur les alumnis des précédentes promotions.
- Un fonds d'investissement doté de **1.8 M€** pour soutenir la croissance des startups.
- La mise à disposition d'espaces réceptifs : bureaux, espaces de coworking, salles, etc.

## **2020 : L'année de l'ancrage territorial et du renforcement des réseaux et partenariats**

### **Relations avec les acteurs de l'entrepreneuriat**

L'équipe de Quai Alpha et les chefs d'entreprises constituant son écosystème sont présents et représentés dans de nombreux réseaux locaux et nationaux. Evoluant au quotidien parmi des chefs d'entreprises, l'équipe en charge de l'incubation organise environ 60 animations par an pour favoriser les rencontres, le business et la veille. Enfin, Réseau Entreprendre Lorraine et la Plate-forme d'Initiative Locale IVCO ont tous deux un bureau à Quai Alpha.



## **Relations avec les acteurs de la recherche**

Régulièrement, des rencontres ont lieu entre des intervenants issus de plusieurs laboratoires comme le CNRS, le LORIA ou l'INRIA et les incubés. Chaque année est organisée la Semaine de la DeepTech à l'initiative de plusieurs structures sur tout le territoire. « L'Odyssée de l'Innovation » coorganisée par Quai Alpha, s'inscrit dans cette démarche avec pour objectif de provoquer les rencontres entre des chercheurs, des technologies inexploitées et des porteurs de projets business.

Dans un autre registre, Quai Alpha est reconnu par la Commission Européenne comme « Digital Innovation Hub », c'est-à-dire structure d'aide et de soutien aux entreprises, en particulier aux PME, dans l'amélioration de leurs processus d'entreprise et de production, de leurs produits et services grâce aux technologies numériques.

A titre d'exemple, Quai Alpha a remporté un projet européen H2020 portant sur la thématique des Cyber Physical Systems et l'interopérabilité des données. C'est le fruit d'une collaboration tripartite avec le Centre de Recherche en Automatique de Nancy et l'Ecole du Ski Français. Le projet, développé dans l'incubateur, vise à répondre aux problématiques du tourisme en montagne, en pensant les stations de demain.

## **Relations avec les acteurs du financement**

Des partenariats de compétences ont été établis avec des établissements bancaires engagés sur le champ de l'innovation tels que la Banque Populaire, la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole, la Banque Kolb et le CIC. Les chargés d'affaires rencontrent régulièrement les incubés, et ils interviennent aussi lors des modules durant la phase de pré-incubation et d'incubation individuelle. Enfin, les banques sont un soutien financier important aux manifestations comme le Hackathon.

Quai Alpha entretient aussi des liens forts avec la BPI, un club de Business Angels (Lorraine Inside) et le fonds d'investissement A-venture (groupe Prêt à Partir). A noter, la CCI des Vosges alimente son propre fonds d'amorçage doté de 1.8 millions d'euros (voir partie « Financement ») et dispose d'une convention de partenariat avec le fonds d'investissement ILP-Sadepar.

Enfin, Quai Alpha se situe dans les meilleurs standards régionaux en termes de mobilisation de subventions, puisque en passant par son incubateur, les porteurs de projets peuvent potentiellement mobiliser plusieurs aides : 30 000 € de bourse Frenchtech ; 30 000€ de bourse Be-Est Start-up et 20 000€ + 30 000€ de bourse Frenchtech Tremplin.

## **Le mentorat, comme stratégie d'accompagnement des bénéficiaires**

L'incubateur développe son propre programme de mentorat. En début du programme d'incubation individuelle, chaque startup qui le souhaite se voit attirer un mentor. Le mentor est choisi sur la base de son apport pour la start-up. La variété des profils et des compétences disponibles offre une réponse à tous les problèmes rencontrés, quel que soit le stade d'avancement du projet. Un comité dédié permet les échanges entre mentors et vient renforcer cette proposition d'entraide. Il est rare qu'une problématique soulevée reste sans réponse.

## **2020 : Crise sanitaire et développement de Locappy Vosges, une place de marché solidaire à destination des commerçants et producteurs vosgiens**

Développé à l'occasion du premier confinement, Locappy Vosges est d'abord un site e-commerce. La plateforme se veut une alternative simple et gratuite aux géants du commerce en ligne mais également aux zones commerciales qui contribuent à la désertification des centres-villes, notamment de leurs commerces indépendants. Voici les principales fonctions de Locappy Vosges :

- Identifier les commerces et producteurs-vendeurs ouverts au public durant les périodes de confinement et de déconfinement ;
- Offrir une solution clé en main aux consommateurs vosgiens souhaitant soutenir l'économie locale ;
- Présenter l'importante offre des commerces indépendants et des producteurs des différentes communes du département ;
- Valoriser les produits de saisons et la vente en circuit court proposés par les producteurs-vendeurs locaux ;
- Faciliter le travail des commerçants grâce à un système de précommandes afin de fluidifier les achats, les livraisons et la gestion des stocks ;

- Permettre des retours rapides pour les producteurs et les commerçants n'ayant pas de temps à consacrer à la vente sur internet ;
- La plateforme se veut évolutive : des options ont été ajoutées après le lancement comme le paiement en ligne, d'autres projets sont en cours comme des systèmes de livraison, l'ouverture de boutiques éphémères, des ventes flash, des jeux-concours, etc.

## Les Réseaux Économiques d'Entreprises



Les réseaux économiques d'entreprises ont permis à environ **274 chefs d'entreprise** de se rencontrer sur l'ensemble du territoire entre 2017 et 2020, à travers des ateliers animés par des chefs d'entreprises ou des experts CCI, sur des thèmes tels que l'attractivité du territoire et la mobilité, le développement de l'image des entreprises qui recrutent ou encore, la fidélisation des salariés.

## CCI International

Le service des formalités accompagne les ressortissants dans leurs démarches administratives : entre 2017 et 2020, il a délivré sur le territoire vosgien, **69 carnets ATA, 27 attestations d'existence** et a visé **21 157 documents** en lien avec l'export,

CCI International Grand Est conseille et accompagne les entreprises dans leurs projets de développement international lors de rendez-vous personnalisés et au travers d'**Ateliers Techniques Export**, de **Journées Expert Pays** ou d'événements spéciaux comme les **Journées de l'international** ou les **Rencontres Consuls Entreprises**.

CCI International Grand Est analyse les besoins des entreprises à l'export afin d'identifier les bons leviers de performance. Elle facilite l'accès à de nouveaux marchés export avec notamment les Eclairages Produit/Marché, les Eclairages réglementaires et organise, en collaboration avec ses réseaux de partenaires à l'étranger, des programmes BtoB lors de Missions de prospection commerciale ou Salons professionnels.

Enfin, dans le cadre du parcours « **Be Est Export** » co-financé par la Région Grand Est, CCI International Grand Est identifie et sélectionne les entreprises susceptibles de bénéficier d'un Diagnostic export et d'être accompagnées dans l'élaboration de leur stratégie, afin de leur assurer un suivi dans la durée et leur permettre ainsi d'atteindre leurs objectifs sur leurs marchés prioritaires.

## CCI Formation

La **formation par Apprentissage** a été encouragée par le **Cap sur l'apprentissage**, des **Journées Portes Ouvertes** et les **Mercredis de l'apprentissage**, durant lesquels **429** jeunes ont été reçus entre 2017 et 2020.

Sur la même période :

**Formation Diplômante** : au **Centre de Formation des Apprentis**, **82%** de réussite moyenne aux examens pour les **294 apprentis** en commerce, **41** en plasturgie et **75** en tourisme. À Épinal, **1 108 stagiaires** ont suivi les différentes formations proposées : comptable assistant, secrétaire assistant, attaché commercial, etc. avec un taux de réussite global aux examens de **85%**.

**Formation continue** : **5 954 stagiaires** et **126 883 heures** en formations générales et techniques, en langues, à la Maison de la Montagne, ou en Blanchisserie Hospitalière.

La collecte de la taxe d'apprentissage a permis de traiter **5 015 dossiers** et de collecter **4 M€** de fonds.

Dans le cadre de l'AGEFICE (association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise), **610 demandes** ont été instruites.

Le CIBC Vosges accompagne les politiques publiques en matière d'emploi, de formation professionnelle et de reconnaissance des acquis de l'expérience. Entre 2017 et 2020, **532 personnes** ont été reçues, **64 validations des acquis** de l'expérience et **304 bilans de compétences** ont été effectués (salariés et demandeurs d'emploi). **36 dispositifs cléA** ont été initiés.

Par ailleurs, et dans le cadre du **Conseil en Evolution Professionnelle**, le CIBC a accompagné **630 salariés** du privé ou professionnel en libéral pour la seule année 2020.

## La qualité de la formation reconnue et certifiée !

Depuis mai 2021, CCI Formation Vosges est certifié **Qualiopi** pour les actions de formation professionnelle continue.

Cette certification, délivrée par un organisme tiers, constitue une reconnaissance de la qualité du travail des équipes de CCI Formation. Elle permet également de se mettre en conformité avec la loi, plus précisément la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui prévoit dans son article 6 cette obligation nouvelle de certification des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences, sur la base d'un référentiel national unique. Un travail identique est en cours de réalisation pour le CFA de la CCI des Vosges.

**SIMPLON**  
|épinal

Initié par la Communauté d'Agglomération d'Épinal, la CCI Lorraine et Simplon.co, ce projet porté par la CCI des Vosges est né de la volonté de renforcer le développement territorial vers les métiers du numérique, Simplon proposant des formations accessibles à tous. En 2017 et 2018, **32 stagiaires** ont suivi la formation en vue d'acquérir le titre professionnel '**Développeur logiciel**' de niveau III, ou la Certification Simplon '**développement Web**'.

## Manifestations et réseaux sociaux

### Festival des Métiers et de l'Orientation / Nuit de l'orientation

La CCI des Vosges organise tous les ans la **Nuit de l'orientation**, en février, au Centre des Congrès d'Épinal. Elle a été intégrée en 2019 à un **événement interconsulaire de 3 jours** dédié aux métiers et à l'orientation : le « Festival des Métiers et de l'Orientation ».

De 2017 à 2020, la Nuit de l'orientation a accueilli dans un cadre festif, environ **8500 personnes**.



Très différente d'un salon, la Nuit de l'orientation a permis aux jeunes et moins jeunes, de réfléchir à leur avenir, leur profil et leurs motivations en rencontrant à chaque édition, **une centaine de professionnels**, issus de **15 à 20 secteurs** différents, venus parler de leur parcours et de leur métier. Ils ont pu également échanger avec des spécialistes du conseil en orientation.

## 13ème Forum des entreprises vosgiennes

Le 13<sup>e</sup> Forum des entreprises vosgiennes s'est tenu le 24 avril 2017 au Centre des Congrès d'Épinal. **200 participants** ont ainsi assisté à l'intervention du robot Pepper, puis à une table ronde sur le thème de **la digitalisation des entreprises**.

Autour de la table pour évoquer cette thématique : Véronique MARCOT - Vice-présidente du Conseil départemental des Vosges, Christine RUYER - Conseillère commerciale chez Gestra, Franck KREMER - Community Manager et fondateur de lelorrain.fr, José LEVICES - PDG de MVS, Philippe MOUGEL – Directeur général de MA Industrie.

## Rencontres des clubs et des réseaux d'entreprises

Les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> Rencontres des clubs et réseaux d'entreprises ont réuni de 2017 à 2019, **94 clubs et réseaux** professionnels, ainsi que **1 250 participants** qui ont répondu présent au total. L'édition 2020 n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

## Site Internet, Newsletters et réseaux sociaux

Afin de mettre en valeur les entreprises du département et de les informer des actions qu'elle mène en leur faveur, la CCI des Vosges dispose d'outils de communication diversifiés. Son site Internet enregistre ainsi en moyenne depuis 2017, près de **1 250 visites mensuelles**.



Elle est aussi relayée sur les réseaux sociaux et suivie en 2021 par plus de **5 000 abonnés** sur Facebook (contre 3780 en 2017) et **3 800** sur Twitter (3500 en 2017).

L'activité y est grandissante, puisque plus de **320 posts** ont été publiés sur Facebook en 2020 pour plus de **230 000 vues** au total. Sur Twitter, environ **200 Tweets** ont été publiés pour plus de **74 000 « impressions »**.

Une Newsletter, destinée à fournir de l'information sur l'actualité de la CCI des Vosges et de ses ressortissants, ainsi qu'une Lettre d'information relayant l'actualité économique et sociale utile aux chefs d'entreprises, sont envoyées mensuellement depuis juillet 2017, à l'ensemble des ressortissants de la CCI des Vosges ayant transmis une adresse email, soit environ **10 000 contacts** à fin 2020 (contre 7 000 contacts en 2017).



# Les actions de la CCI des Vosges pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Les entreprises ont été particulièrement impactées et la CCI des Vosges a tenu à répondre présente tout au long de cette crise.

Ainsi et très rapidement après le début du 1er confinement de mars 2020, un guichet unique pour répondre aux questions des ressortissants vosgiens a été mis en place et a permis de traiter **2 100 appels**.

La CCI des Vosges a également multiplié les actions pour fournir des masques aux entreprises, à une période où il était très difficile de s'en procurer.

En partenariat avec la Préfecture des Vosges et le Conseil départemental des Vosges, **8 000** « masques barrière lavables réutilisables » fournis gratuitement par plusieurs entreprises textiles du département (Le Drap Français, Berjac et Duval) ont permis de répondre aux besoins d'environ **400 commerces** qui étaient autorisés à maintenir une activité, ou en prévision de la reprise de leur activité.

Presque dans le même temps, la CCI des Vosges a acheté **100 000 masques** chirurgicaux et les a proposés à prix coûtant à ses ressortissants. Là encore, ce sont entre **300 et 400** entreprises vosgiennes qui auront bénéficié de cette opération.

Enfin, **40 000 masques** fournis par la Région Grand Est, ont été distribués par la CCI des Vosges à différentes organisations professionnelles des secteurs du BTP, du tourisme, ainsi qu'aux Unions de commerçants vosgiennes. Ces organisations professionnelles ont ensuite redistribué ces masques à leurs adhérents. Environ **300** entreprises vosgiennes en auront bénéficié in fine.

Autre grande action mise en place pendant le 1er confinement : **le dispositif « Je Soutiens Le Commerce Vosgien »**.

Lancé début avril par la CCI des Vosges, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et avec le soutien du Conseil départemental, le dispositif était composé :



- ⇒ d'une part, d'une plateforme destinée aux commerçants et producteurs vosgiens qui pouvaient poursuivre une activité, afin que ceux-ci se référencient et indiquent s'ils étaient ouverts et/ou s'ils assuraient un service de livraison ou de retrait des marchandises. Près de **800** établissements se sont référencés sur l'ensemble de la période de 2 mois du 1<sup>er</sup> confinement.
- ⇒ d'autre part, d'un groupe Facebook destiné à rassembler sur un même espace d'échange, les commerçants et producteurs poursuivant une activité, mais aussi les consommateurs vosgiens désireux de participer à la démarche et de favoriser le commerce de proximité. Ce groupe Facebook, resté actif, comptait quelques **2 400** membres à fin 2020.

A noter qu'une équipe de la CCI des Vosges a été spécifiquement dédiée à appeler les commerçants vosgiens pour les informer et les sensibiliser sur ce dispositif.

Dispositif qui a été prolongé au-delà du 1<sup>er</sup> confinement, à travers la plateforme **Locappy Vosges** (voir partie « Numérique et innovation »).

Initiative de l'agence de communication spinalienne « Section 4 », la plateforme de vente en ligne destinée aux commerçants et producteurs locaux est portée depuis avril 2020, par la CCI des Vosges. Si « Section 4 » gère la partie technique de la plateforme et le développement de nouvelles fonctionnalités destinées à améliorer l'outil, ce ne sont pas moins de **4 ETP** de Quai Alpha qui ont été mobilisés à temps plein par la CCI des Vosges, pour **animer la plateforme**. Cette animation consistait principalement à prendre contact avec les commerçants vosgiens, prioritairement ceux ayant dû fermer notamment lors du deuxième confinement, afin de les sensibiliser et de les accompagner dans la prise en main de l'outil et la mise en ligne de leurs produits.

Le rôle de la CCI des Vosges dans ce projet est également de **mobiliser et fédérer** les acteurs publics pour réunir les moyens nécessaires afin de pérenniser la plateforme, qui restera pour les commerçants, y compris hors période de crise, un outil leur permettant d'être présents en ligne et de diversifier simplement leurs canaux de vente.

Locappy Vosges comptait fin 2020, environ **650 boutiques actives**, **550 000 pages consultées**, plus de **22 000 produits référencés** et environ **1 500 commandes** effectuées. Autre élément important, les 2 groupes Facebook

consacrés à Locappy Vosges et au soutien aux commerçants vosgiens, regroupaient fin 2020, une communauté de **6 000** personnes au total !

Dans cette période de crise, la CCI des Vosges s'est également **mobilisée sur le plan politique**, en soutien notamment des commerçants, des acteurs du tourisme et des stations de ski. A titre d'exemple, la CCI des Vosges et les CCI du Grand Est ont adopté une **motion** le 16 novembre 2020, demandant la réouverture des commerces dès le 27 novembre. L'objectif était de pouvoir faire bénéficier aux commerçants d'un weekend supplémentaire d'activité, dans cette période de « Black Friday » et de préparation des fêtes de Noël.

Cette motion largement relayée, a été suivie par la mise en place et la diffusion d'une pétition demandant à son tour cette date de réouverture. La pétition a rassemblé pas moins de **40 000** signatures en quelques jours.

Enfin, la CCI des Vosges a pleinement joué son rôle dans le cadre des premières actions nationales du **Plan de Relance**, notamment lors de la grande campagne d'appels téléphoniques ciblée sur les PMI industrielles, destinée à faire connaître les mesures de relance mises en place par l'Etat.

En effet, CCI France a été sollicitée par la Direction Générale des Entreprises (DGE) pour que le réseau CCI réalise une campagne d'appels sortants auprès de 29 000 petites et moyennes entreprises industrielles (de 6 à 250 salariés) afin de faire connaître ces mesures et d'orienter les chefs d'entreprise vers les guichets d'accompagnement les plus pertinents. A l'échelle vosgienne, ce sont **400 entreprises** qui ont été contactées et sensibilisées en l'espace d'un mois.